

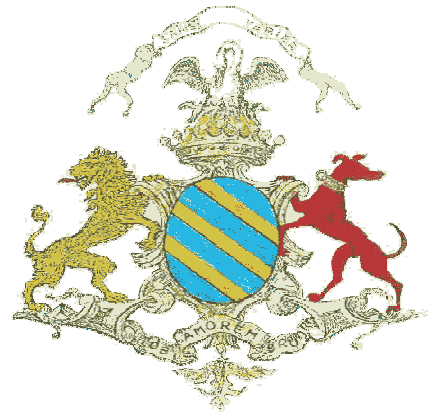
Assemblée du Conseil communal

HERBEUMONT

Extrait du Code de la Démocratie locale et
De la Décentralisation

L 1122-17 – Le Conseil ne peut
prendre de résolution si la majorité
de ses membres en fonctions n'est
présente.

Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent elle
pourra, après une nouvelle et dernière
convocation, délibérer, quelque soit le
nombre des membres présents, sur les
objets mis pour la troisième fois à l'ordre
du jour.



M. ...
est invité pour la première fois à
assister à la séance qui aura lieu le
21 janvier 2010 à la maison
communale à **19h30 précises.**

Le 08 janvier 2010.

La Secrétaire,

La Bourgmestre,

V. MAGOTIAUX

C. MATHELIN

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance précédente.
2. Demande d'un douzième provisoire pour février 2010 - Décision.
3. Demande d'un douzième provisoire par le CPAS – Approbation.
4. Accord sur la réception des points APE du CPAS – Décision.
5. Avenant à la convention de gestion de fonds collectif de retraite – Approbation.
6. Travaux de drainage rue de la Plite et chemin de l'Antrogne – Choix du mode de passation de marché et approbation du cahier spécial des charges.
7. Travaux d'égouttage à Menugoutte – Accord de principe sur les travaux – Choix du mode de passation de marché et approbation du cahier spécial des charges pour désignation d'un auteur de projet.
8. Modification du règlement relatif aux concessions de sépulture – Adoption.
9. Convention « terrain communal rue Haie-Richy – faculté de réméré » - Approbation.
10. Motion relative au financement de la réforme des services d'incendie – Adoption.
11. Vente de terrains communaux – Décision.

Huis-clos

1. Désignation de personnel enseignant – Ratification.
2. Promotion au grade de contremaître C5 – Décision.
3. Désignation d'un Conseiller logement – Décision.
4. Organisation du home – Décision.